



# RAPPORT ANNUEL 2022

# CONTACTS HUMAINS

**« IL EST GRAND TEMPS QUE LES PARENTS APPRENNENT AUX ENFANTS DÈS LEUR PLUS JEUNE ÂGE QUE DANS LA DIVERSITÉ, IL Y A DE LA BEAUTÉ ET DE LA FORCE. »**

MAYA ANGELOU



En cliquant sur ces signes,  
vous accédez directement au contenu.



## EDITORIAL

par Pierre Coucourde, président



## COMMISSION DE PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Pour un signalement de la maltraitance à temps  
- le meilleur accueil pour les jeunes



## L'AGOEER - SES COMMISSIONS

L'AGOEER s'est organisée en  
commissions. Retour sur les travaux  
menés en 2022



## COMMISSION FORMATION ET PROMOTION DES METIERS

En collaboration avec 63 autres entités,  
l'AGOEER a participé à la Cité des Métiers 2022



## COMMISSION RELATIONS EXTÉRIEURES



## LES FINANCES DE L'ASSOCIATION

Les comptes 2022 sont à l'équilibre



## COMMISSION CCT ET COMMISSION PARITAIRE

Depuis le 1er juin 2023, l'AGOEER a une  
nouvelle CCT



## MEMBRES DE L'ASSOCIATION



## COMMISSION D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Les mineurs en situation particulièrement  
difficile - les besoins en placement - une prise  
en charge sur mesure - les prestations autour  
des enfants et des jeunes

# UN DERNIER, POUR LA ROUTE...



• LE  
PAYSAGE  
DE NOTRE  
COMMUNAUTÉ •

Un rapport annuel, c'est généralement rédigé pour parler de l'année précédente... Mais dans le dernier éditorial que je rédige en tant que président de l'Agoeer, non sans un petit pincement au cœur, il me vient le réflexe de regarder plus loin, en arrière comme en avant. En arrière, pour constater le chemin parcouru par l'Agoeer et ses organisations membres depuis quelques années, et notamment en 2022 !

En effet, cette année aura été la première d'une nouvelle organisation, moins centrée sur la présidence et le Bureau que sur la responsable associative et des commissions rapportant directement à l'Assemblée Générale. Dans plusieurs domaines, comme la CCT ou la pédagogie spécialisée, des résultats très concrets et tangibles montrent un gain d'efficience et de transparence évidents.

2022, c'est aussi l'année de Mancy... Impossible de ne pas être touchés, dans

notre mission et dans nos organisations, par cette situation, qui ne peut que nous questionner tous sur la place des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap ou de difficulté que nous accompagnons.

Et c'est là qu'il faut regarder le présent avec sincérité et le futur avec confiance et engagement. Nos modes d'organisation, nos rapports avec nos partenaires étatiques ou avec nos partenaires sociaux, tout cela est encore en tout ou partie construit sur le modèle des trente glorieuses, dans une approche stable et parfois rigide qui contraste avec la flexibilité, la rapidité, la simplicité parfois brutale que nous offre le monde dans lequel nous vivons.

Le challenge de l'Agoeer et de ses membres, dans les années qui viennent, sera de réconcilier ces deux approches. Sans renoncer à l'essentiel, à savoir permettre à

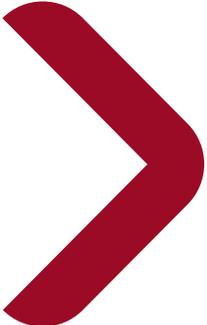
des personnes fragilisées d'être des citoyennes à part entière, et d'avoir leur place dans la communauté genevoise. En s'appuyant sur leurs potentialités plutôt qu'en soulignant leurs difficultés. Sans naïveté ni misérabilisme.

L'Agoeer sera là, dans les prochaines années, pour défendre cette approche d'un Futur Social meilleur, j'en suis certain.

Je terminerai ce petit mot en remerciant Marina Vaucher, notre responsable associative, pour son travail acharné et de grande qualité. Merci également de m'avoir supporté comme président pendant ces quatre mandats. Merci aussi au Bureau et à l'Assemblée générale pour avoir fait pareil, et avoir contribué aussi fortement à l'évolution de notre association. On se réjouit de la suite !

Bonne lecture et bon vent à l'Agoeer.

**Pierre Coucourde**  
Président



# L'AGOEER- SES COMMISSIONS



Afin de participer activement à l'évolution de la politique cantonale en matière d'éducation et d'enseignement spécialisé, mais aussi en matière de formation et plus généralement de politique sociale, l'AGOEER s'est réorganisée en commissions. Ces commissions couvrent les axes stratégiques en lien avec la mission de l'AGOEER.

Chacune d'entre elles est pilotée par un membre de l'Assemblée générale, directeur ou secrétaire général, et elle est composée de membres utiles à la thématiques, qui ne sont pas forcément des directeurs. Les commissions rédigent une feuille de route en fonction de leurs objectifs et rendent compte à l'assemblée générale lors des 6 séances prévues annuellement.

- > **Relations extérieures (Etat, partenaires)**  
Pierre Coucourde et Jérôme Laederach
- > **CCT et commission paritaire**  
Patrick L'Hôte
- > **Education spécialisée**  
Philippe Bossy et Bernard Hofstetter
- > **Pédagogie spécialisée**  
Roland Russi
- > **Formation et promotion des métiers**  
Pierre Coucourde
- > **Commission de gestion**  
Marina Vaucher
- > **Commissions par projets**  
Marina Vaucher

Vous trouverez ci-après un aperçu des actions menées en 2022.

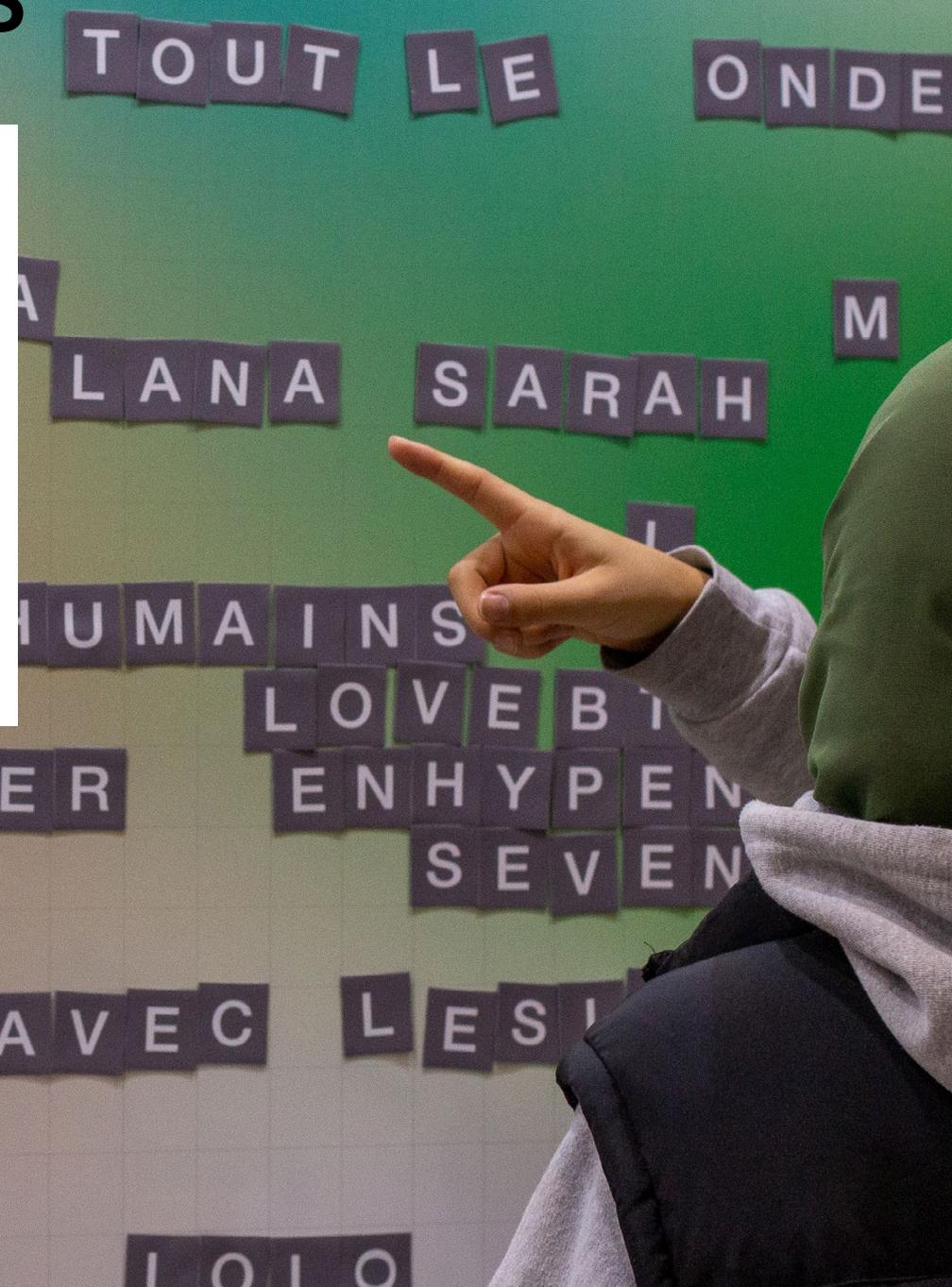
# COMMISSION RELATIONS EXTÉRIEURES

Lors de cette première année de travail par commissions, la première nécessité a été de clarifier les rapports entre INSOS Genève et l'Agoeer, notre association ayant opté pour un mode de gouvernance plus horizontal. Les éventuelles différences de modalités entre les faitières pouvaient conduire à des soucis de coordination, c'est pourquoi une séance régulière des présidents avec Marina Vaucher a été instaurée, pour réguler le travail, et clarifier les rôles de chacun.

Sur le plan des projets, nous avons été occupés par des rapprochements, notamment avec l'Agems et la Fegems, à la fois en lien avec ce

qui se passe au niveau national avec ARTISET, mais également parce que plusieurs sujets préoccupent fortement toutes les faitières sociales, et une bonne coordination est nécessaire entre nous.

Enfin, les relations avec l'Etat ont été suivies et régulières, à un moment où tout le secteur de la pédagogie spécialisée était secoué par une actualité complexe et douloureuse, ce qui a pu se ressentir chez plusieurs de nos membres. De même, cette année de négociations CCT a donné lieu à quelques échéances de négociation qui ont impliqué également la présidence (prorogations, audiences CRCT, etc.).



 LE SOCIAL  
POUR TOI  
C'EST  
QUOI?

# COMMISSION CCT ET COMMISSION PARITAIRE

La CCT de l'AGOEEER n'avait pas été renégociée depuis 2015. L'environnement de travail des organisations a évolué et il était important de revoir le texte afin de le rendre plus en adéquation avec les pratiques RH.

La négociation, menée avec la délégation employés des syndicats SIT et SSP aura duré deux ans.

La CCT 2023 est désormais en phase avec les évolutions sociétales et comporte des avancées significatives pour les collaboratrices et collaborateurs.

L'AGOEEER s'en réjouit et tient à remercier la délégation employeurs qui a mené un travail rigoureux et sans relâche :

**Evelyn Amacker,**  
directrice Administration, Finance & Ressources humaines de la fondation Aigues-Vertes

**Philippe Boschung,**  
directeur RH de la fondation Clair-Bois

**Patrick L'Hôte,**  
directeur général de la Fondation Sgipa

**Marina Vaucher,**  
responsable associative de l'AGOEEER

La CCT 2023 est téléchargeable [ici](#).



**AGOEEER**  
ASSOCIATION GENEVOISE  
DES ORGANISMES D'ÉDUCATION,  
D'ENSEIGNEMENT ET DE RÉINSERTION

## CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

Pour le personnel des organismes genevois  
d'éducation, d'enseignement et de réinsertion

### conclue entre

l'Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEEER)

et

le Syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD) et

le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)

**Convention entrée en vigueur le 1er juin 2023**

Editeur : AGOEEER | Route du Grand - Lancy 6 | 1227 Les Acacias  
T 022 827 85 40 | [www.agoeer.ch](http://www.agoeer.ch)

Graphisme : [atypik@clairbois.ch](mailto:atypik@clairbois.ch)

# COMMISSION D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

## Rapport 2022 pour le groupe liaison

Le groupe liaison a pour mandat de réunir les acteurs concernés dans la protection de l'enfance (SPMi, HUG, OMP, IGE) afin de travailler sur les situations des mineurs en situation particulièrement difficile, comportant des problématiques médicales, thérapeutiques et sociales. Cet espace est un lieu d'orientation et de propositions. Les situations présentent souvent des discontinuités de parcours institutionnels. Face à l'augmentation des situations de jeunes avec des besoins de plus en plus spécifiques et complexes, la prise en charge doit être repensée et les solutions habituellement envisagées revues.

Le groupe liaison réfléchit aux mesures à mettre en place pour assurer la prise en charge des situations particulières (partenariat, soutien en cas d'échec, budget et prise en charge spécifique). Cette évolution doit pouvoir s'articuler avec la plateforme de placement et favoriser l'accompagnement sur mesure quand cela est nécessaire. Il s'agit en effet souvent de situations qui nécessitent ponctuellement une contenance par le lien et une prise en charge individualisée.

## Rapport 2022 pour le groupe de pilotage du dispositif éducatif genevois

Le groupe de pilotage est présidé par Mme Daniela di Mare Appéré, Directrice générale de l'Office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ). Sa mission est de contribuer à faire évoluer la politique de la protection de l'enfance et de l'éducation spécialisée. Cette plateforme vise à mettre en commun les données et réfléchir entre partenaires juridiques, médicaux, sociaux et administratifs aux possibilités d'amélioration de la qualité de l'accompagnement des mineurs en difficultés. Le lien avec le politique se fait par le biais de l'OEJ.

Un travail important de reporting est effectué régulièrement au niveau du taux d'occupation, des besoins et des éventuelles listes d'attentes afin de créer un observatoire des flux et des nouveaux besoins. Un indicateur important étant les hospitalisations sociales à éviter.

Le groupe de pilotage réunit les données concernant les besoins en placement de mineurs, l'évolution en termes de prestations, les suivis et les ouvertures de la prestation en famille d'accueil, et l'évolution des hospitalisations sociales. Les participants se réunissent 5 fois par année.

Les projet Harmonisation de la protection de l'enfance (HARPEJ<sup>1</sup>), lancé en 2020, a atteint ses objectifs. Des solutions ont été identifiées et les groupes de travail lancés. Divers thèmes et informations plus spécifiques ont été présentés et débattus en 2022 :

- La LEJ, art 8 (Loi sur l'enfance et la jeunesse) prévoit la constitution de la Commission de l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité. L'AGOEER et INSOS Genève en feront partie.
- La double contrainte du handicap et des mesures de protection apparaît plus fréquemment: par exemple, un parent en situation de handicap qui n'arrive pas à assumer ses devoirs parentaux; le mineur placé avec des besoins médicaux. La question se pose de savoir quelles sont les conditions cadre pour l'accueil en collectif des enfants en situation de handicap.
- Les IGE ont présentés les enjeux liés à la prise en charge des mineurs avec difficultés multiples (médicales, thérapeutiques, juridiques et sociales). Diverses collaborations HUG-OEJ sont proposées, avec entre autre l'évolution de l'équipe mobile.

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/dossier/harpej>



### Rapport 2022 pour la commission interdépartementale d'admission au foyer thérapeutique de l'Aubépine

Le foyer thérapeutique est ouvert depuis début 2020. Quatre places sont prévues, l'entrée est possible pour des jeunes de 12 à 17 ans et plusieurs critères permettant le travail thérapeutique. L'admission des jeunes au foyer thérapeutique de l'Aubépine est régie par une commission interdépartementale, composée d'un représentant de chacune des entités suivantes:

- Office médico-pédagogique, DIP
- Service de protection des mineurs, OEJ-DIP
- HUG, médecin responsable de l'équipe médico-psychologique du centre de détention de la Clairière
- HUG, service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion – AGOER

Cette commission est chargée d'entendre les demandes et d'évaluer l'adéquation de la prise en charge au foyer thérapeutique de l'Aubépine, mais aussi de suivre le parcours des jeunes résidents. Elle collabore enfin avec le réseau à l'organisation des sorties vers une ou plusieurs ressources du réseau genevois. Les séances sont prévues toutes les six semaines.

La demande est présentée en amont par écrit par le thérapeute qui suit le-la jeune. Elle est construite et développée comme un projet de l'ensemble du réseau. Ce dernier est invité à exposer la situation et la demande à la commission.

La commission est tenue informée de l'évolution de la prise en charge et intervient selon besoin en soutien à la direction, vérifie l'adéquation entre le projet pédagogique du jeune et le mandat institutionnel. Avec deux ans de fonctionnement, la traversée du COVID et plusieurs épisodes de violences les collaborateurs et la directrice expriment leurs difficultés. Sur décision du DIP, le foyer thérapeutique fait partie des institutions de l'OMP qui seront reprises par un organisme subventionné. Un travail important est mis sur pied pour revisiter le projet institutionnel et la partie éducative de la gestion du foyer.

# COMMISSION DE PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Composé de directeur.trice.s issus d'institutions privées subventionnées (IPS) pour mineurs, le Groupe Résonance de permettait de faire circuler l'information relative aux sujets d'actualité du terrain au bureau de la faitière. 5 rencontres en 2022, dont une fois en présence du président de l'AGOEEER, M. Pierre Coucourde, afin d'officialiser la nouvelle commission de pédagogie spécialisée. Sa mission est de défendre les intérêts du secteur de l'enseignement spécialisé à Genève. Le Groupe Résonance en fait partie. Cette commission rapporte ensuite directement à l'assemblée générale de l'AGOEEER.

Les thèmes abordés ont été:

> Le manque de procédures préventives de signalements de maltraitance pour les mineurs: lesquelles seraient utiles aux institutions privées subventionnées (IPS) pour protéger les équipes?

> Le processus d'orientation des élèves et la nécessité de proposer un stage afin d'évaluer au mieux la situation. Les familles comprennent ensuite mieux les décisions d'orientation et cela permet d'éviter les cas de recours, qui sont encore nombreux..

> La mise en place d'une cellule de coordination de l'offre scolaire par le Département de l'instruction publique (DIP) avec la participation de membres de l'AGOEEER, de représentants de l'Office médico-pédagogique (OMP), de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et de la Direction des finances et du service de la recherche en éducation (SRED). Le calendrier d'orientation des élèves a été discuté, avec la décision commune de l'avancer de 3 semaines. Les stages en amont de l'admission sont admis mais changent d'appellation: ce sont désormais des « processus d'accueil ». Cette décision devrait être effective pour la rentrée 2023-2024.

[Retour au sommaire](#)





# LE PAYSAGE DE NOTRE COMMUNAUTÉ.

- La nécessité de relancer les rencontres avec les directeurs-trices d'établissement spécialisés et de l'intégration (DESI), la dernière remontant au 1er décembre 2021. La commission compte également visiter les structures de l'OMP afin de faciliter l'orientation des élèves.
- La reconnaissance des diplômes des enseignants spécialisés des IPS par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a été demandée.
- Le constat que l'infirmière du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) ne passe plus dans les IPS, ce qui rend la compréhension de la situation globale du jeune, et donc aussi de sa santé, plus difficile.
- Deux nouveaux délégués (Stanley Tramaux, EPA et Roland Russi, La Voie Lactée) ont été nommés pour représenter l'AGOEEER à la Maîtrise en enseignement spécialisé (MESP) de l'Université de Genève.



**«IL FAUT ÊTRE ENTHOUSIASTE DANS  
SON METIER POUR Y EXCELLER.»**

**DENIS DIDEROT**

# COMMISSION FORMATION ET PROMOTION DES METIERS



La mission de cette commission est de promouvoir les métiers du social et d'encourager la formation.

Pour ce faire, elle est active dans plusieurs commissions de l'Etat et participe à des groupes de travail, comme celui de la Cité des Métiers 2022 l'Expo.

Les entreprises de l'AGOEEER sont des entités formatrices. Outre leurs missions respectives, certaines accueillent également des jeunes présentant des difficultés d'apprentissage en lien avec leur santé ou leur environnement social. Ces jeunes ont des compétences et un potentiel, mais ils ont besoin d'un peu plus de temps et d'un environnement de travail bienveillant. Ils ne peuvent pas toujours suivre les formations certifiantes, mais en commençant par une formation pratique (FPrA), dans 1/3 des cas ils parviendront à raccrocher et à suivre une AFP, voir à obtenir leur CFC en fin de parcours.

L'AGOEEER travaille en étroite collaboration avec l'Office d'orientation et de formation professionnelle (OFPC), notamment dans le cadre de la politique de l'apprentissage du Conseil d'Etat. P. Coucourde, président

de l'AGOEEER, fait partie de la Commission transversale de l'apprentissage de l'Etat de Genève. L'AGOEEER contribue ainsi activement à la mise en place des objectifs fixés par le canton, qui sont la promotion de l'apprentissage par le biais de la diversification des professions et des filières et l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage.

La relève dans les métiers du social constitue un défi. Parmi les outils pour attirer les jeunes, leur donner envie de travailler avec des personnes qui ont des besoins particuliers, il y a la Cité des Métiers l'Expo.

Pour cette édition 2022 l'AGOEEER s'est associée à INSOS Genève, le Collectif pour l'action sociale (CAPAS) et les 10 entités de l'Espace Tourbillon. 73 entités au total qui ont réussi à trouver un dénominateur commun pour parler des métiers du futur dans le social. Durant 6 jours à Palexpo une centaine d'ambassadeurs ont porté et promu les métiers du social, autant de collaboratrices et collaborateurs qui aiment leur métier, qui ont voulu donner envie à d'autres de l'exercer. Le résultat a été un événement remarquable et impactant. Les jeunes ont été renseignés sur

les filières de formation, sur les débouchés possibles, ils ont trouvé des réponses aux questions qu'ils se posent sur le monde professionnel. Une identité visuelle est née, le Futur Social.

La réflexion continue en 2023 avec la création d'un Hub des Métiers du social auquel l'AGOEEER va participer activement.

L'enjeu est de taille: de personnes quittent le domaine du social, pour partir à la retraite, mais aussi parce qu'elles finissent par se lasser et choisir un autre champ professionnel.

Il convient de mener une réflexion globale pour agir sur la relève de demain et pour le maintien du personnel. Il y a le levier du salaire, mais pas uniquement; la formation, professionnelle et continue, la reconnaissance portée aux collaborateurs, l'ambiance au travail, la conciliation vie privée et vie professionnelle, la flexibilité dans les horaires et les possibilités de télétravail sont autant de mesures auxquelles chaque employeur doit s'atteler afin de s'adapter à un contexte où le rapport au travail a fondamentalement changé.

# LES FINANCES DE L'ASSOCIATION

## > Bilan au 31 décembre 2022

Avec chiffres comparatifs  
au 31 décembre 2021

<b>ACTIF (CHF)</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
<b><i>Actif circulant</i></b>		
Trésorerie / Banque	307 932.21	301 000.46
Autres créances à court terme	142.90	0
Actifs de régularisation	63 678.19	52 448.23
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>371 753.30</b>	<b>353 448.69</b>
<b>PASSIF (CHF)</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>31.12.2021</b>
Passifs de régularisation	9 088.80	6 008.75
<b><i>Capitaux propres</i></b>		
Résultat reporté en début d'exercice	347 439.94	325 671.26
Résultat de l'exercice	15 224.56	21 822.68
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>362 664.50</b>	<b>347 439.94</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>371 753.30</b>	<b>353 448.69</b>



**Compte de profits et pertes de l'exercice 2022**  
Avec chiffres comparatifs  
au 31 décembre 2021

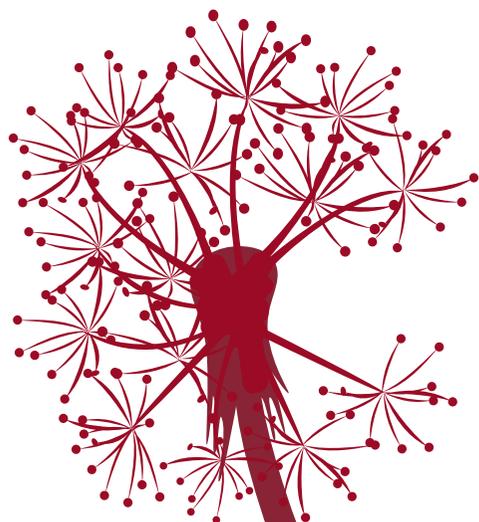
**Commentaire sur les comptes**

- Les comptes ont été audités par la fiduciaire Global Audit Services SA, Genève. Le rapport de révision est disponible auprès du secrétariat.
- Le montant total des cotisations pour l'année s'élève à CHF 114'653.00, un montant légèrement supérieur aux prévisions budgétaires ainsi qu'à 2021, et qui s'explique principalement par des ouvertures de places, ce qui engendre une augmentation des masses salariales et donc du montant des cotisations (coefficient de calcul sur total AVS)
- Grâce à une gestion financière saine, le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 15'224.56.
- Avec le report du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à CHF 362'664,50 au 31 décembre 2022.

(CHF)	EXERCICE 2022 BUDGET	EXERCICE 2022 RÉALISÉ	EXERCICE 2021 RÉALISÉ
Cotisations des membres	110 000.00	114 653.00	109 754.00
Participation INSOS - salaires	0.00	51 673.19	45 122.55
Participation INSOS - loyers	0.00	6 205	7 325.68
Donations	0.00	200 .00	200 .00
<b>Produits nets des ventes de biens et de prestations de services</b>	<b>110 000.00</b>	<b>172 731.19</b>	<b>162 402.23</b>
Salaires et charges sociales	56 500.00	106 285.25	105 597.50
Indemnités journalières	0.00	-2 737.80	-15 098.35
Frais divers de formation	1 800.00	0.00	0.00
<b>Charges de personnel</b>	<b>58 300.00</b>	<b>103 547.45</b>	<b>90 499.15</b>
Loyers	7 000.00	12 382.20	11 521.00
Entretien des locaux	0.00	0.00	368.00
Rapport annuel et imprimés	1 500.00	912.00	1 327.45
Cotisations	1 000.00	1 000.00	1 000.00
Ports et télécom	100.00	162.00	1 078.00
Location copieur	0.00	0.00	298.85
Informatique	4 000.00	5 483.30	7 881.75
Frais de déplacement	400.00	264.00	295.00
Manifestations	1 000.00	0.00	0.00
Frais association et assemblées	4 500.00	2 191.20	1 607.85
Honoraires fiduciaires	2 500.00	2 154.00	2 154.00
Honoraires juridiques	10 000.00	1 657.50	5 607.00
Assurances	1 000.00	816.10	816.10
Frais divers	700.00	1 060.00	175.00
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>33 700.00</b>	<b>28 082.30</b>	<b>34 130.00</b>



**Compte de profits et pertes de l'exercice 2022**  
Avec chiffres comparatifs  
au 31 décembre 2021



(CHF)	BUDGET	RÉALISÉ	RÉALISÉ
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts</b>	18 000.00	41 101.44	37 773.08
Charges financières	50.00	876.88	0.00
	50.00	876.88	0.00
Résultat d'exploitation avant impôts	17 950.00	40 224.56	37 773.08
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	0.00	0.00	428.20
Produits extraordinaires, uniques ou hors période	-15 500.00	-25 000.00	-16 378.60
	-15 500.00	-25 000.00	-15 950.40
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 950.00</b>	<b>15 224.56</b>	<b>21 822.68</b>





# MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Membres au 31.12.2022

## **AGAPÉ**

Bernard Hofstetter, coordinateur

## **Aigues-Vertes**

Laurent Bertrand, directeur général

## **L'ARC, une autre école**

Laetitia Trouvé, directrice administrative et financière

## **Argos**

Richard Zalisz, directeur général

## **Astural**

Philippe Bossy, secrétaire général\*\*

## **Clair Bois**

Pierre Coucourde, directeur général\*

## **ÉPA, école spécialisée et internat**

Olivier Girardet, directeur

## **Fondation Ensemble**

Jérôme Laederach, directeur général

## **Fondation Officielle de la Jeunesse**

Carlo Santarelli, secrétaire général

## **Sgipa**

Patrick L'Hôte, directeur général\*\*

## **Thaïs La Maison des Champs**

Frédéric Muller, directeur général

## **La Voie Lactée**

Roland Russi, directeur

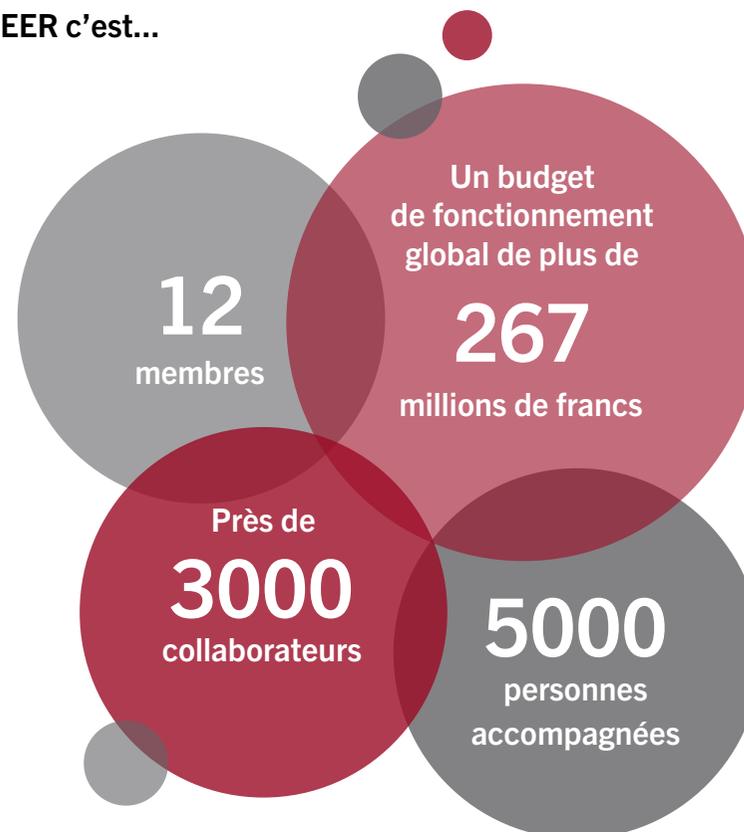
**Le fonctionnement opérationnel est assuré par**

Marina Vaucher  
Responsable associative

\*Président

\*\* Vice-président

**L'AGOEER c'est...**





## Impressum

### Conception et réalisation

Atypik, Fondation Clair Bois

### Rédaction et relecture

Marina Vaucher – Pierre Coucourde

### Photos

Laura Richoz  
Olaf Ruffieux-Mochon  
Fondation Clair Bois  
[atypik@clairbois.ch](mailto:atypik@clairbois.ch)

### Crédits photos

Cité des Métiers 2023

Association Genevoise des  
organismes d'éducation,  
d'enseignement et de réinsertion  
(AGOEEER)  
6, route du Grand-Lancy  
1227 Les Acacias  
T 022 827 85 40  
[www.agoeer.ch](http://www.agoeer.ch)